

Animal' Explora : signature de la promesse de vente entre le conseil général et la société Vinci

Bruno Sido, président du conseil général de la Haute-Marne, et Jean-Pierre Dablanc, directeur adjoint de Vinci Immobilier Résidences Services, signeront le 18 janvier 2010, en présence de Eric Lapierre, Directeur général de Lagrange Immobilier, la promesse de vente d'un terrain correspondant à l'assise foncière de la résidence de tourisme du projet Animal'Explora. Cette signature contractualise le choix du Département de confier au groupement Vinci-Lagrange la construction et l'exploitation d'hébergements touristiques sur le site du Parc aux Daims, à Châteauvillain.

La signature de la promesse de vente d'un terrain de 70 000 m² à Vinci Immobilier Résidences Services concrétise le choix architectural et économique du pôle d'hébergement de la station touristique Animal' Explora. En effet, la proposition du groupement a été retenue le 26 juin 2009 à l'issue d'un appel à projets lancé par le conseil général.

Partie intégrante de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) créée en novembre 2005 dans l'enceinte du Parc aux Daims, les parcelles de terrains sont vendues à l'euro symbolique.

Vinci Immobilier s'engage par cette promesse de vente à réaliser un programme de construction d'environ 120 logements et d'une SHON* maximum autorisée de 7 000 m², sous le régime de la copropriété. La société deviendra propriétaire des terrains dès la vente actée et pourra procéder à toutes études et diagnostics nécessaires à la poursuite du projet. Le groupe Lagrange sera chargé d'exploiter les hébergements ainsi construits.

Pour sa part, le conseil général assure la maîtrise d'ouvrage des équipements publics (coût de 30 millions d'euros HT) qui comprennent notamment un Parc Animalier, un centre aqualudique et un Centre de loisirs et d'affaires.

En créant la station touristique Animal' Explora dont l'ouverture est prévue pour mai 2013, le conseil général de la Haute-Marne souhaite renforcer la place du département dans l'économie touristique. Cette offre de loisirs originale qui correspond aux tendances du marché est confortée par le projet de création du futur 11^{ème} Parc National « Entre Champagne et Bourgogne ».

**Surface hors œuvre nette*

Contact presse :

Conseil général de la Haute-Marne

Eliane Ferlay – Tél : 03 25 32 88 05 – Courriel : eliane.ferlay@haute-marne.fr

Site internet : www.haute-marne.fr